

Convention de consultance

Auteur: Me Frédéric Dechamps, avocat

AVERTISSEMENT

Ce document est une version d'évaluation du contrat.

Il a pour seul objectif de vous informer sur l'objet de votre commande éventuelle. A défaut de commander le document, **vous ne disposez pas du droit d'utiliser le contrat.**

Si vous souhaitez utiliser ce contrat, à titre privé ou professionnel, il vous est loisible d'en commander une version éditable en suivant les instructions de la page : <http://www.droitbelge.be/commander.asp>

Le prix de la version éditable est de **55 EUR** (TVA 21 % non comprise).

Convention de consultance

ENTRE :

[Identité complète]

Ci-après dénommé (e) [...]

Commentaire [FD1] :
Ne pas oublier de mentionner l'adresse du siège social et le numéro de BCE

ET :

[Identité complète]

Ci-après dénommé « le consultant »

Commentaire [FD2] :
La société qui confie la consultance peut choisir de se dénommer « société X » ou « maître d'ouvrage ». C'est au choix.

Commentaire [FD3] :
Cfr. commentaire 1

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

[...]

Commentaire [FD4] :
Le préambule est important. Il faut essayer d'expliquer brièvement le contexte dans lequel les parties sont amenées à signer le contrat. Si des éléments importants ont été révélés antérieurement, ne pas hésiter à en faire état dans le préambule qui peut également renvoyer vers des annexes.

IL A ENSUITE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet

L'objet de la présente convention concerne la fourniture à **[Identité complète]**, à l'initiative et à la demande de cette dernière, par le consultant, qui accepte, aux termes et conditions déterminées ci-dessous, des prestations de service de consultance (ci-après dénommées « les missions ») pouvant couvrir divers domaines d'activités.

Article 2 – Mission

Les missions peuvent représenter divers thèmes tels que des interventions techniques, économiques, de diversification, d'innovation, de fusion ou d'acquisition et d'une manière plus générale toutes démarches à caractère intellectuel intéressant **[Identité complète]** et s'inscrivant dans le champ de compétence du consultant :

- des conseils, études, rédaction de notes et rapports techniques ;
- la représentation permanente ou non de **[Identité complète]** au sein de certaines organisations ou dans le cadre de réunions précises ;
- la gestion au nom et pour compte de **[Identité complète]** de projets ;
- Toute autre mission sur laquelle les parties se mettraient d'accord.

Commentaire [FD5] :
Il s'agit d'une mission « classique ». Bien entendu il ne faut pas hésiter à supprimer / rajouter / détailler certaines prestations. Plus la mission sera détaillée avec précision, moins il y aura de contestation possible...

Sauf mandat particulier qui serait expressément conclu à cet effet, le consultant n'a pas le pouvoir d'engager **[Identité complète]**. Dans le cadre de l'exécution de la présente convention, le consultant ne souscrit à l'égard de **[Identité complète]** qu'une obligation de moyens et non de résultat.

Par ailleurs, le consultant s'engage à faire réaliser les missions qui lui sont confiées par les personnes désignées par ses soins et qui auront reçu préalablement l'agrément de **[Identité complète]** qui ne pourra cependant les refuser sans juste motif.

Article 3 – Non Concurrence

Article non publié dans la version d'évaluation du contrat

Article 4 – Durée des prestations

Le consultant réserve à **[Identité complète]** une disponibilité en temps équivalente à **[Nombre]** jours de prestations et de voyages par trimestre.

Toute prestation ou voyage éventuel au-delà de cette limite sera conditionnée par l'accord préalable et écrit des deux parties.

Article 5 – Honoraires et frais du consultant

Il est convenu entre les parties que le montant des honoraires trimestriels dus au consultant ne seront en aucun cas inférieurs à **[Montant]**, montant qui constitue un minimum absolu que le consultant ait ou non presté le temps correspondant.

Toute prestation supérieure à **[Nombre]** jours par trimestre sera facturée à un tarif journalier de **[Montant]**.

Les honoraires tels qu'indiqués ci-dessus ne comprennent pas les frais de déplacement, de voyage, de séjour à l'étranger, d'hôtel, de restaurant et, en général, tous frais complémentaires relatifs aux prestations du consultant. Ces frais ne seront à charge de **[Identité complète]** que pour autant qu'ils portent sur des dépenses raisonnables, justifiées et en rapport avec la mission correspondante.

Les frais d'administration et de communication du consultant sont fixés forfaitairement à **[Pourcentage]** % du montant des honoraires relatifs à la période correspondante.

Article 6 – Facturation

Tant les honoraires que les frais y afférents et la TVA correspondante feront l'objet d'une facture trimestrielle à laquelle seront joints impérativement un état trimestriel des prestations et les pièces justificatives représentatives des frais correspondants.

Les factures sont payables au compte du consultant n° **[Compte bancaire]** au plus tard dans les **[Nombre de jours]** jours qui suivent la date d'envoi de la facture.

A défaut d'être payées à l'échéance, toute facture impayée sera grevée de plein droit d'un intérêt au taux des intérêts légaux.

Commentaire [FD6] :
Cette disposition est facultative. On peut également imaginer prévoir une obligation de non concurrence après la fin de la convention

Commentaire [FD7] :
A nouveau, vous pouvez modifier cette disposition pour tenir compte des souhaits de toutes les parties

Commentaire [FD8] :
Il ne s'agit que d'un exemple. D'autres modalités peuvent aisément être envisagées

Article 7 – Abandon de recours

Article non publié dans la version d'évaluation du contrat

Article 8 – Durée

La convention est conclue pour une durée déterminée de **[Nombre de mois / années]** prenant cours le **[Date]** pour se terminer de plein droit et sans tacite reconduction le **[Date]**.

Elle sera ensuite éventuellement renouvelée de commun accord des parties.

A l'expiration de la convention, chaque partie est tenue de restituer à l'autre partie tous documents, plans, matériels, échantillons, notes, etc. obtenus de cette dernière.

Il est toutefois entendu entre les parties que tous les documents rédigés par le consultant dans le cadre de l'exercice de ses missions restent la propriété de **[Identité complète]**, le consultant s'engageant à ne divulguer aucun de ces documents à des tiers, même après le terme ou le renouvellement de la présente convention.

Article 9 – Résiliation anticipée

Article non publié dans la version d'évaluation du contrat

Article 10 – Confidentialité

Le consultant est tenu de respecter la plus stricte confidentialité à propos de toutes informations, plans et documents obtenus de l'autre partie dans le cadre de la présente et de ne pas communiquer à des tiers, directement ou indirectement, pareilles informations, plans, documents sans l'accord écrit de **[Identité complète]**.

Cet engagement ne concerne pas les informations, plans et documents qui seraient du domaine public au moment de leur divulgation.

Commentaire [FD9] :
Il ne s'agit que d'un exemple . Il est parfaitement possible d'être plus « strict » au niveau de la responsabilité du consultant, notamment pour tenir compte des honoraires du consultant, du domaine de compétence, de la complexité de la mission, etc.

Le consultant s'engage à imposer les obligations résultant de l'article 8 dernier paragraphe et de l'article 10, à toute personne effectuant des prestations au bénéfice du consultant dans le cadre de ses missions pour le compte de **[Identité complète]**.

Le consultant sera par conséquent responsable envers **[Identité complète]** de la violation par cette personne desdites obligations de confidentialité.

Article 11 – Droit applicable et compétence

La présente convention est soumise au droit belge.

En cas de litige, seuls les Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de **[Lieu]** seront compétents.

Ainsi fait à [Lieu], le [Date] en autant d'exemplaires originaux que de parties ayant à un intérêt distinct, chaque partie reconnaissant avoir reçu le sien.

Signature(s)